



BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner  
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

## **LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL**

430 Rue Aristide Berges  
38 330 MONTBONNOT SAINT-MARTIN

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2025**

## LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL

430 Rue Aristide Berges  
38330 MONTBONNOT SAINT-MARTIN

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Exercice clos le 31 décembre 2025**

Aux membres de l'association LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DE HANDBALL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques du rapport financier et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Montbonnot Saint Martin, le 2 juin 2026

**SAS BBM & Associés**

**Jean-Philippe BRET**  
**Commissaire aux Comptes**

## Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	21 050	19 681	1 369	3 244
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	57 240		57 240	57 240
Constructions	1 148 829	762 045	386 784	445 540
Installations techniques, matériels et outillage industriels	300 666	242 473	58 194	81 721
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	32		32	32
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 624		4 624	2 448
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)</b>	<b>1 532 442</b>	<b>1 024 199</b>	<b>508 243</b>	<b>590 225</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
<b>CRÉANCES</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 509 398	27 600	1 481 798	1 397 015
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	136 357	30 000	106 357	147 372
Charges constatées d'avance	627 744		627 744	610 124
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT</b>				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	150 000		150 000	300 000
Disponibilités	308 898		308 898	240 437
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)</b>	<b>2 732 397</b>	<b>57 600</b>	<b>2 674 797</b>	<b>2 694 948</b>
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>4 264 839</b>	<b>1 081 799</b>	<b>3 183 040</b>	<b>3 285 173</b>

## Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droits de reprise</b>	695 475	814 743
Fonds propres statutaires	695 475	814 743
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
<b>RÉSERVES</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	3 577	-119 268
<b>SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)</b>	<b>699 052</b>	<b>695 475</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	29 277	39 806
Provisions réglementées		
<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	<b>728 330</b>	<b>735 281</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)</b>		
Provisions pour risques	30 000	124 600
Provisions pour charges	135 810	107 265
<b>TOTAL PROVISIONS (III)</b>	<b>165 810</b>	<b>231 865</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	128 057	165 730
Emprunts et dettes financières diverses		
Instrument financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	484 998	653 667
Dettes fiscales et sociales	288 345	133 059
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 398	43 756
Produits constatés d'avance	1 365 103	1 321 814
<b>TOTAL DETTES (IV)</b>	<b>2 288 900</b>	<b>2 318 027</b>
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 183 040</b>	<b>3 285 173</b>

# Compte de résultat

Postes	2025	2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	2 633 239	2 500 627
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	821 977	846 134
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	331 503	342 642
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	12 345	9 248
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	164 062	159 781
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	164 613	78 721
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	197 682	215 240
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>4 325 421</b>	<b>4 152 394</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 336 250	1 334 327
Aides financières	88 216	100 371
Impôts, taxes, et versements assimilés	84 330	89 318
Salaires	951 753	923 408
Cotisations sociales	350 451	347 131
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	217 741	245 589
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 311 268	1 237 972
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>4 340 008</b>	<b>4 278 116</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-14 588</b>	<b>-125 723</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	21 506	6 641
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>21 506</b>	<b>6 641</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 476	1 852
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)</b>	<b>1 476</b>	<b>1 852</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>20 030</b>	<b>4 789</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>5 442</b>	<b>-120 933</b>
Produits exceptionnels (V)		10 529
Charges exceptionnelles (VI)		8 863
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		<b>1 666</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 865	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>4 346 926</b>	<b>4 169 564</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>4 343 349</b>	<b>4 288 831</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>3 577</b>	<b>-119 268</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	84 704	
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>84 704</b>	
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	84 704	
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>84 704</b>	

# Annexe



# Préambule

## Introduction

### Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 183 040,00 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **3 576,81 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

# Principes et méthodes comptables

## Règlement comptable

### Description de l'entité

L'association a pour objet social la gestion de la ligue sportive de handball de la région Auvergne Rhône Alpes.  
Elle perçoit des subventions de la fédération nationale de handball et des collectivités territoriales.

### Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

## Liste des méthodes

### Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
<b>Bâtiments, installations et agencements</b>	
Bâtiments commerciaux	
Bureaux	20 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	5 ans
Travaux	
<b>Matériel et outillage</b>	
Matériel	3 à 5 ans
Outillage	
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 ans
<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Logiciels	3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

## Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

## Indemnité de départ à la retraite

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués selon une méthode actuarielle (la recommandation ANC 2013-02), en prenant des hypothèses concernant l'évolution des salaires, l'âge de départ à la retraite, la mortalité, puis ces évaluations sont ramenées à leur valeur actuelle.

Ces engagements font l'objet d'une provision au passif du bilan pour 135.810 euros.

Les hypothèses de calcul sont :

- Taux d'actualisation : 3,60%
- Méthode de calcul : rétrospective des unités de crédits projetées (PBO)
- Départ volontaire du salarié
- Table de mortalité : INSEE 2024
- Age de départ : 60-67 ans

## Changements de méthodes

### Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES DE HANDBALL** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Les reclassements suivants ont été effectués sur l'exercice 2025 :

- le compte 747 est utilisé à la place du compte 777
- les comptes 791 relatifs au personnel ont été reclassés dans des comptes 649

Les montants concernés sont non significatifs sur l'exercice.

## Postes du bilan et du compte de résultat

### Informations relatives à l'actif

#### Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	21 050			21 050
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	57 240			57 240
Constructions	1 148 829			1 148 829
Installations techniques, matériel et outillage	43 212	795	682	43 325
Autres immobilisations corporelles	262 122	3 523	8 304	257 341
Immo. en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés	32			32
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 448	4 500	2 324	4 624
<b>TOTAL</b>	<b>1 534 934</b>	<b>8 818</b>	<b>11 311</b>	<b>1 532 442</b>

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

## Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
Frais d'établissement et de R&D			17 806	1 875		19 681
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains						
Constructions			703 290	58 756		762 045
Installations techniques, matériel et outillage			30 224	4 897	682	34 439
Autres immobilisations corporelles			193 389	22 949	8 304	208 034
Immo. en cours, avances et acomptes						
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL</b>			<b>944 709</b>	<b>88 476</b>	<b>8 986</b>	<b>1 024 199</b>

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
<b>Créances</b>				
Créances clients et comptes rattachés	26 893	25 320	24 613	27 600
Autres créances		30 000		30 000
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
<b>TOTAL</b>	<b>26 893</b>	<b>55 320</b>	<b>24 613</b>	<b>57 600</b>

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

## État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	4 624	4 624		
Clients douteux	27 102	27 102		
Autres créances clients	1 482 296	1 482 296		
Personnel et comptes rattachés	300	300		
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
<b>États et autres collectivités publiques</b>				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	136 357	136 357		
Charges constatées d'avance	627 744	627 744		
<b>TOTAL</b>	<b>2 278 423</b>	<b>2 278 423</b>		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

## Informations relatives au passif

## Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	124 600	45 400	140 000		30 000
Provisions pour charges	107 265	28 545			135 810
<b>TOTAL</b>	<b>231 865</b>	<b>73 945</b>	<b>140 000</b>		<b>165 810</b>

## Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	128 057	36 141	91 915	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	484 998	484 998		
Personnel et comptes rattachés	189 069	189 069		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	91 966	91 966		
<b>États et autres collectivités publiques</b>				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	7 311	7 311		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	22 398	22 398		
Produits constatés d'avance	1 365 103	1 365 103		
<b>TOTAL</b>	<b>2 288 901</b>	<b>2 196 986</b>	<b>91 915</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 674			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

## Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-1 365 103	
<b>TOTAL</b>	<b>-1 365 103</b>	

## Informations relatives au compte de résultat

## État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	61 102	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	61 811	
Personnel - Autres charges à payer	122 980	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	31 536	
<b>TOTAL</b>	<b>277 429</b>	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	100 542	
Autres produits à recevoir	128 049	
<b>TOTAL</b>	<b>228 591</b>	

## Informations relatives aux opérations de nature spécifique

## Contributions volontaires en nature

Le bénévolat des élus sur l'année 2025 représente 7.130 heures valorisé à 84.704 €.

## Opérations et engagements hors bilan

### Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
<b>Engagements donnés</b>							
<b>TOTAL</b>							
<b>Engagements reçus</b>							
CAUTION FEDERATION HANDBALL	500 000						
<b>TOTAL</b>	<b>500 000</b>						
<b>Engagements réciproques</b>							
<b>TOTAL</b>							
Engagts sur les pensions							